

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

CDV du 17 janvier 2012

Présents : P. Le Boucher, A. Martin, P. Gueutier, JY.Le Failler, R. Compain, E. Diacono, M Eledjam, F. Le Goff, E. Reitzer, R. Le Goff, A Fautrat, B. Boiron Layus, H. Nivet

Excusés :S. Allard, C Ooghe, M. Masson, C. Dubouil, N. Le Dantec, E. Coulon, H. Delasalle , W. Konow, V. Roudot, L Bregeon

Invités : Y Furet

- **Point d'infos**

- **Réunion CDT**

- Le CDT va réaliser un clip vidéo à partir des principales manifestations nautiques 2012. Ces images permettront d'assurer une promotion et une communication au niveau du nautisme costarmoricaïn.

- **Nouveau formulaire de déclaration de manifestation nautique aux affaires maritimes** (DDTM= Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Ce nouveau formulaire prévoit une partie consacrée à l'incidence sur les sites Natura 2000 qu'il conviendra de compléter lorsque la manifestation comporte une possibilité d'incidence (obligatoire dans certains cas en fonction du niveau ou de l'importance de la manifestation. Voir les critères sur le formulaire). Ce formulaire disponible sur le site de CDV dans la rubrique texte réglementaire, sera à retourner à la DDTM de St Brieuc.

- **Présentation des comptes 2011 et du budget prévi 2012 :**

- Les comptes 2011 et le prévisionnel 2012 présentés par le cabinet comptable sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'administration.

- **Préparation de l'Assemblée Générale :**

- Examen des candidatures reçues pour l'élection au Conseil d'Administration du CDV :

- Les statuts du CDV prévoit 2 collèges au sein du conseil d'administration du CDV, un dédié au secteur associatif comprenant 22 sièges et un dédié aux établissements disposant de 2 sièges. Suite à la création de la nouvelle structure du Pôle Nautique Sud Goëlo (Etablissement communautaire), deux anciens administrateurs issus de Binic Loisirs Nautiques (Ronan Le Goff et Nicolas Le Dantec) deviennent élus au titre des établissements. Ainsi les 2 sièges des établissements sont occupés et il reste 3 places au niveau du collège associatif suite à la démission de Christophe Ooghe.

- Dans le même temps 3 candidatures recevables ont été enregistrées au niveau du CDV, 2 au titre des établissements (Yves Satin et Frédéric Fabre du Pôle Nautique Sud Goëlo) et une au titre du collège associatif (Dominique Doyen-Portal du CN Pléneuf). Les 2 sièges des établissements étant déjà pourvus, il sera proposé à Yves Satin et à Frédéric Fabre une invitation permanente au CA. Concernant Dominique Doyen Portal sa candidature sera proposée lors de l'AG.

- Démission enregistrée au niveau du Conseil d'administration du CDV :
1 démission (Christophe Ooghe de l'EV Trébeurden)

- **Questions diverses :**

- Tenue Départementale (Top)

- La proposition du Top Gul (Nikolas Radenac) semble la plus intéressante en terme de rapport/qualité prix (30% de réduction par rapport au prix public soit 62 € l'unité avec un marquage sur la manche « Voile Côtes d'Armor ». Une dernière proposition sera étudiée samedi lors de l'AG au niveau d'un autre produit présent sur le site CQFD « le top Rooster ».

- **Partenariat sur les championnats départementaux**
L'entreprise Nautioc'nCo dirigée par Nikolas Radenac nous a proposé un partenariat au niveau de la dotation en lots des championnats optimist du printemps 2012. La dotation concernerait les 4 régates départementales optimist prévues au printemps pour un montant global estimé à 1000€. Les contres parties seraient une visibilité de l'entreprise sur site durant l'épreuve et au niveau de la remise des prix (Drapeaux, banderoles, sacs,...). Le CA donne son accord.

- **Vie des clubs :**
Le club des hippocampes du Moulin basé à Etables sur Mer va se désaffilier car son activité devrait être reprise dans le cadre du Pôle Nautique Sud Goëlo.